

**SECTION 1: Identification**
**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange  
 Nom du produit : DEACON® 8875 - Thin

**1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Adhésifs, produits d'étanchéité

**1.3. Fournisseur**
**Fabricant**

Jet-Lube / Deacon  
 1 W Point Dr.  
 15031 Washington, Pennsylvania - USA  
 T 1.724.225.8008  
[Regulatory@whitmores.com](mailto:Regulatory@whitmores.com) - [www.jetlube.com](http://www.jetlube.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : En cas d'urgence chimique Appelez le CHEMTREC 24h/24, 7j/7  
 Pour les États-Unis et le Canada : 1.800.424.9300  
 Pour les pays autres que les États-Unis et le Canada : +1.703.527.3887  
 (appels en PCV acceptés)

**SECTION 2: Identification des dangers**
**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
**Classification (GHS CA)**

Non classé

**2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**
**Étiquetage GHS CA**

Étiquetage non applicable

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)**

Aucune donnée disponible

**SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients**
**3.1. Substances**

Non applicable

**3.2. Mélanges**

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Distillates (petroleum), hydrotreated light		(n° CAS) 64742-47-8	11,16241718 53042	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304
alkaline earth silicate wools	AES (=alkaline earth silicate fibre) / AES wools (=alkaline earth silicate wools) / alkaline earth silicate wools / mineral wool, earth alkali silicate / synthetic fibers, alk. earth silicate	(n° CAS) 436083-99-7	6,022886970 48785	Carc. 2, H351
Modified Natural Resin and Oils	cashew liquid / cashew nut shell oil / cashew oil / cashew, nutshell liq. / CNSL (=cashew nutshell liquid) / nut shell oil / nutshell, liquid	(n° CAS) 8007-24-7	0,672555711 704478	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
Quartz	quartz / quartz (SiO <sub>2</sub> ) / quartz flour, 1%≤conc respirable crystalline silica<10% / silicon (di)oxide (quartz), 1%≤conc respirable crystalline silica<10%	(n° CAS) 14808-60-7	0,669209663 387539	Carc. 1B, H350 STOT RE 2, H373

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

# DEACON® 8875 - Thin

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Quartz (14808-60-7)

##### Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle

OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,025 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	Carcinogenicity A2
Référence réglementaire	Alberta Regulation 87/2009 (Alberta Regulation 182/2019)

##### Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle

VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	0,1 mg/m <sup>3</sup> Rd
Notations et remarques	C2, EM
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety

# DEACON® 8875 - Thin

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Quartz (14808-60-7)	
<b>Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,025 mg/m <sup>3</sup> Respirable
Notations et remarques	ACGIH Carcinogenicity category A2; IARC group 1 carcinogen
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
<b>Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,025 mg/m <sup>3</sup> (R - Respirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH
<b>Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,025 mg/m <sup>3</sup> (R - Respirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH
<b>Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,025 mg/m <sup>3</sup> (R - Respirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH
<b>Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,05 mg/m <sup>3</sup> (respirable fraction)
Notations et remarques	Designated substance
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016
<b>Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,05 mg/m <sup>3</sup> (respirable fraction)
Notations et remarques	Designated substance
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-013-2020)
<b>Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,1 mg/m <sup>3</sup> (R - Respirable fraction)
Notations et remarques	(R)
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
<b>Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,025 mg/m <sup>3</sup> (R - Respirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH
<b>Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,05 mg/m <sup>3</sup> (respirable fraction)
Notations et remarques	Designated Chemical Substance
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 1996. Chapter O-1.1 Reg 1
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Silica cristalline - quartz
ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,025 mg/m <sup>3</sup> (R - Respirable particulate matter)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2020
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Quartz (Respirable) (Silica: Crystalline)
Remarque (OSHA)	Table Z-3. For OSHA PEL (TWA): Use formulas: (250 / (%SiO <sub>2</sub> +5)) for mppcf and (10 mg/m <sup>3</sup> / (%SiO <sub>2</sub> +2)) for mg/m <sup>3</sup> . CAS No. source: eCFR Table Z-1.

# DEACON® 8875 - Thin

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Quartz (14808-60-7)

Référence réglementaire (US-OSHA)

OSHA Annotated Table Z-3 Mineral Dusts

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Apparence : Paste.  
Couleur : brun  
Odeur : Solvent-like odour  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Non applicable  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : > 112 °C Open cup  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable  
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur à 50 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : Aucune donnée disponible  
Solubilité : Aucune donnée disponible  
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible  
Viscosité, cinématique : > 25 mm<sup>2</sup>/s @ 40C  
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.  
Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.  
Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.  
Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).  
Matières incompatibles : Pas d'informations complémentaires disponibles  
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.  
Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

# DEACON® 8875 - Thin

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 11: Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 798.1175 (Acute Oral Toxicity), Guideline: OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity - Fixed Dose Method)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: EPA OTS 798.1100 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5,28 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), 95% CL: 0,42 -

Modified Natural Resin and Oils (8007-24-7)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	≥ 3000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female
NOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	≥ 0,024 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)

Quartz (14808-60-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

DEACON® 8875 - Thin	
Viscosité, cinématique	> 25 mm <sup>2</sup> /s @ 40C

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
CL50 poisson 1	2,2 mg/l
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (Invertebrata)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	6 – 8,2

# DEACON® 8875 - Thin

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.
Modified Natural Resin and Oils (8007-24-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.
Quartz (14808-60-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Potentiel de bioaccumulation	High potential for bioaccumulation (Log Kow > 5).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	6 – 8,2
Modified Natural Resin and Oils (8007-24-7)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.
Quartz (14808-60-7)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Tension de surface	0,026 N/m (20 °C)
Écologie - sol	Adsorbs into the soil.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	6 – 8,2
Quartz (14808-60-7)	
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

#### Département des transports

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.3. Transport aérien et maritime

#### IMDG

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

#### IATA

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
alkaline earth silicate wools (436083-99-7)	
Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)	

# DEACON® 8875 - Thin

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Modified Natural Resin and Oils (8007-24-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Quartz (14808-60-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

## 15.2. Réglementations internationales

### Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

### alkaline earth silicate wools (436083-99-7)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

### Modified Natural Resin and Oils (8007-24-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

### Quartz (14808-60-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

## SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure : Aucun(e)  
Date d'émission : 11-12-2020

Textes complet des phrases H:

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H350	Peut provoquer le cancer
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

FDS Canada (GHS)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*